

Mairie de SAINT-ANDRE-LE-COQ

Membre de la Communauté de Communes "Plaine Limagne"

Code postal: 63310

Tél: 04.70.58.90.26.

e-mail : mairie.saintandre63@wanadoo.fr

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/06/2022

Réuni sous la présidence de Dominique BUSSON, Maire, le Conseil a pris les délibérations suivantes :

- Remplacement d'un adjoint démissionnaire : Suite à la démission de Mr Rolland GANSOINAT de son mandat de 1^{er} Adjoint, pour raison médicale, Mr Bernard FERRE a été élu à l'unanimité à cette même fonction.
- Loyer 2022 CUMA des Marais : à compter du 1^{er} janvier 2022, le montant annuel du loyer concernant le garage est porté à 967.42€.
- Affaires scolaires : la participation financière de la commune de Saint-Denis-Combarnazat concernant la scolarisation d'un enfant pour l'année 2020-2021 s'élève à 690.73 €. Le conseil municipal décide de reconduire la convention concernant la fourniture des repas de la cantine scolaire avec le Gourmet Fiolant. Le prix du repas ayant augmenté de 3.26 %, la participation financière des parents sera de 4.20 € par repas jusqu'au 31/12/2022. Le tarif d'une tranche horaire de garderie passera de 1.50 € à 1.60 €.
- Programmation étude Travaux 2023 : rénovation du Centre de Loisirs, busage des fossés aux Prés Gelés, réfection du réservoir au Cohat, numérotation et plaques de rues, signalétique, ...
- Questions diverses : Des aménagements seront apportés à proximité du City-Park. La question d'un défibrillateur à la Maison des associations et à l'extérieur du Centre de Loisirs est posée. Une enquête pour redynamiser les villages est à l'étude, un premier bilan de la sécurisation de la traversée de Pagnant sera fait à la rentrée. Le site internet est de nouveau en marche : <http://saintandrelecoq.fr>. Communauté de Communes Plaine Limagne : le Pluiv a pris beaucoup de retard. La Balade Gourmande (Départ du Château de Villemont à Vensat) aura lieu le 08 octobre 2022. Un projet de piscine communautaire est à l'étude.